



ASSOCIATION DE MEDECINE PHYSIQUE
ET DE READAPTATION DE MADAGASCAR

TERMES DE REFERENCE

CONSULTANCE POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET MAHERY

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Selon le Ministère de la Santé Publique, près de 7,5% de la population sont en situation de handicap à Madagascar, avec une prévalence liée aux incapacités physiques, estimée à 2,8%. Parmi les causes fréquentes, près de 16,7% restent liées à des causes congénitales, 4,1% sont néonatales, 65,6% liées à des maladies et près de 13% résultent d'un accident ou d'un traumatisme.

Madagascar a ratifié la Convention internationale Relative aux Droits des Personnes Handicapées en Décembre 2014, stipulant dans l'article 26 le développement des services et programmes diversifiés d'adaptation et de réadaptation, notamment dans le domaine de la santé. Ceci, afin que les personnes handicapées puissent atteindre et conserver le maximum d'autonomie, réaliser pleinement leur potentiel physique, mental, social et professionnel, et parvenir à la pleine intégration et à la pleine participation à tous les aspects de la vie.

En réponse à cet engagement, Madagascar a élaboré le Plan National d'Inclusion du Handicap et pour sa part, le Ministère de la Santé Publique a élaboré le Plan National Stratégique de Développement de la Réadaptation Physique (PNSDRP) en vue de promouvoir la réadaptation physique et améliorer ainsi l'inclusion des personnes handicapées au sein de la communauté.

En collaboration avec le Ministère de la Santé Publique, et soutenu financièrement et techniquement par CBM, l'Association de Médecine Physique et de Réadaptation de Madagascar (AMPR Mada) met en œuvre le projet MAHERY P3634 « Paediatric Orthopaedic and Rehabilitation and Occupational Therapy training Project in Madagascar ». Ce projet est sensé contribuer à l'atteinte des objectifs de ce PNSDRP; sa mise en œuvre a débuté en Janvier 2018 et se termine en Décembre 2020.

Ainsi, le projet MAHERY œuvre essentiellement en faveur des personnes souffrant d'incapacités physiques ; les zones d'intervention se limitent à deux Régions : ATSIANANA et BOENY. Mais le projet intervient également au sein de la Faculté

de Médecine d'Antananarivo pour appuyer la formation initiale des ergothérapeutes.

Le projet MAHERY a pour objectif général d'améliorer la prévention du handicap et de fournir des soins de qualité aux personnes souffrant d'incapacités physiques, en particulier les enfants. Il est inscrit dans l'objectif spécifique du projet que les personnes handicapées puissent avoir une égalité d'accès aux services d'adaptation et de réadaptation de Toamasina et de Mahajanga, et que la formation des ergothérapeutes au niveau de la Faculté de Médecine d'Antananarivo soit renforcée.

Afin d'atteindre ces objectifs, des résultats sont attendus au terme du projet. Ces résultats concernent principalement la réhabilitation et l'équipement des Services d'Appareillage et de Rééducation fonctionnelle (SAR) à Toamasina et Mahajanga, l'amélioration et le renforcement de la qualité des services orthopédiques et de réadaptation. Par ailleurs, le projet a appuyé le Ministère de la Santé Publique dans la mise en œuvre du Plan National à travers certaines activités spécifiques. Enfin, le renforcement de la formation en ergothérapie à la Faculté de Médecine d'Antananarivo constitue un autre résultat pertinent et important de ce projet.

La mise en œuvre du projet MAHERY a duré 3 ans ; ce qui a permis d'exécuter toutes les activités planifiées dans le document cadre du projet, afin d'atteindre les résultats et objectifs.

En cette période de fin de projet, une évaluation demeure incontournable afin de mesurer les réalisations par rapport aux objectifs fixés ; et à partir de laquelle des recommandations sont également attendues.

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation finale du projet a pour objectif principal de vérifier, et d'apprécier par des mesures qualitatives et quantitatives les réalisations effectuées dans le cadre du projet, depuis les situations de départ et par rapport aux résultats et objectifs à atteindre.

Par ailleurs, en tenant compte de l'objectif général du projet MAHERY, cette évaluation fixera quelques objectifs plus spécifiques tels :

- démontrer la pertinence de l'approche utilisée, de la formulation des objectifs, des résultats et des indicateurs ainsi que la pertinence des activités et interventions par rapport aux besoins identifiés et aux bénéficiaires ciblés ;
- démontrer la cohérence des indicateurs par rapport aux résultats et cadre logique du projet ;
- évaluer les atteintes des résultats par l'analyse et l'appréciation des indicateurs préalablement définis ; apprécier ensuite la cohérence de ces résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés ;
- Identifier et analyser les facteurs ayant affecté de façon positive ou négative l'atteinte de ces résultats ;

- Apprécier l'efficacité globale du projet :
 - Impacts sur les bénéficiaires directs (enfants et adultes handicapés et leurs familles) à l'aide d'une enquête de satisfaction des usagers, et sur les bénéficiaires indirects (professionnels de réadaptation et autres professionnels de santé, agents communautaires, enseignants et encadreurs, étudiants, ...),
 - Impacts sur les Services d'Appareillage et de Rééducation fonctionnelle (SAR) : évaluer la qualité des services (consultations, kinésithérapie, ergothérapie, aides techniques, orthèses, prothèses...); évaluer la quantité des services offerts ; évaluer la base de données des services ;
 - Impacts sur la Faculté de Médecine : qualité de formation des ergothérapeutes ; pertinence du contenu de la formation par rapport aux besoins identifiés au niveau des bénéficiaires directs.
- Noter également les difficultés rencontrées, les points forts et les points de progrès dès la conception du projet jusqu'à sa mise en œuvre ;
- Evaluer l'appropriation de la prévention du handicap et de la réadaptation par les principaux acteurs aux différents niveaux du système de santé ;
- Apprécier la contribution du projet à l'atteinte des résultats attendus du PNSDRP, notamment par rapport à l'engagement de l'Etat et à l'accessibilité à des soins de réadaptation de qualité ;
- Démontrer dans quelle mesure l'implémentation du projet a permis à CBM à Madagascar d'atteindre ses objectifs dans le cadre de son plan stratégique pays 2016 - 2019 ;
- Evaluer les résultats obtenus par rapport aux ressources déployées, à la gestion globale du projet et par rapport à la méthode choisie dans la mise en œuvre ;
- Apprécier la durabilité des résultats obtenus et évaluer la capacité des partenaires à maintenir la pérennisation ;
- Mettre en valeur les contributions du projet dans la promotion de l'égalité du genre ainsi que dans la protection des enfants et des adultes vulnérables ;
- Mettre en valeur les bonnes pratiques, les leçons apprises.
- Formuler des recommandations en vue de la pérennisation des activités et des acquis, ainsi que la projection vers de futurs projets de développement dans le domaine de la réadaptation.

METHODOLOGIE

Un comité restreint constitué par les responsables du Projet MAHERY, les représentants de l'AMPR Mada, les responsables au niveau CBM dirigera le processus de l'Evaluation et validera la méthodologie de travail présentée. Il

facilitera les contacts avec les personnes concernées par l'évaluation. Les partenaires du Projet aussi bien directs qu'indirects seront consultés suivant les besoins de l'Etude. Un atelier de validation du document sera organisé ainsi qu'un atelier de présentation des résultats de l'Evaluation.

Pour la réalisation de cette évaluation, un groupe de consultants externes multidisciplinaires sera recruté et dont les travaux seront supervisés et coordonnés par l'équipe du projet MAHERY et CBM.

La méthode qualitative et quantitative est recommandée. Les outils et les méthodes de collectes de données (consultation de documents, enquêtes et interview, etc...) seront laissés à l'appréciation du groupe de consultants ; toutefois, leurs utilisations nécessiteront obligatoirement la validation de l'équipe du projet MAHERY et de CBM.

Par ailleurs, les éventuels questionnaires élaborés pour la collecte des données devraient être pré-testés avant leur utilisation définitive. Il est également du devoir du groupe de consultants de présenter au préalable le protocole d'évaluation ainsi que son plan de travail (calendrier, méthodologie) avant de commencer l'étude.

ATTRIBUTIONS DU GROUPE DE CONSULTANTS

Les principales tâches du groupe de consultants consistent à :

- Planifier et présenter le déroulement de l'étude,
- Développer une méthodologie de collecte des données et d'assurance qualité,
- Faire une proposition financière,
- Développer un (des) guide(s) d'entretien (incluant le(s) questionnaire(s),
- Assurer la saisie et le traitement des données collectées (incluant l'apurement des données),
- Faire l'analyse et l'interprétation des données collectées,
- Présenter le rapport préliminaire auprès du comité restreint de l'Evaluation,
- Rédiger le rapport final.

PRODUITS LIVRABLES

Les livrables sont :

- Livrable 1 : Méthodologie pour la conduite de l'évaluation (document et présentation) ;
- Livrable 2 : Document sur le rapport préliminaire pour validation par le comité restreint (avec présentation)
- Livrable 3 : Document sur le rapport final de l'évaluation en français, également disponible sur CD ou autre support électronique.

QUALIFICATIONS ET CONNAISSANCES REQUISES

Le groupe de consultants doit avoir les compétences suivantes :

- Niveau d'études : Spécialiste en santé publique ou diplôme universitaire avancé/ Master ou équivalent dans le domaine de la Santé Publique, Développement et sciences sociales avec au moins 5 années d'expérience en matière d'évaluation de projets pour le consultant principal ;
- Bonne connaissance du domaine de la réadaptation ;

- Connaissance du système de santé Malagasy ;
 - Expertise confirmée en recherche qualitative et quantitative ;
 - Maîtrise des outils informatiques et surtout des logiciels de gestion des bases de données ;
 - Aptitude à travailler en équipe multidisciplinaire ;
 - Maîtrise parfaite du français avec forte capacité rédactionnelle ;
- Bonne connaissance en anglais serait un atout.

DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution est fixé à compter de la date de signature du contrat jusqu'à l'envoi du rapport final. Le rapport final devra être remis au plus tard le 27 Septembre 2020 après avoir suivi la procédure de validation du comité.

Période souhaitée : Juillet- Août 2020

DOCUMENTS A FOURNIR

Les candidats intéressés devront soumettre :

- Un Curriculum Vitae détaillé du consultant principal ainsi que des membres de son équipe
- Une lettre de motivation, attestant également la compréhension de la mission
- Une offre technique et financière avec le chronogramme des activités

La candidature d'un groupe de consultant incluant une ou des personnes handicapées est vivement encouragée.

Les dossiers de candidature seront à envoyer au plus tard le 25 Juin 2020 par e-mail à l'adresse suivante : amprmada@gmail.com.

Les termes de référence relatif à cette étude est disponible sur le site de l'association AMPR Mada par le lien <http://www.amprmada.org>.